



# PROJET DE MISE EN ŒUVRE DE LA CEINTURE VERTE DU GRAND LOMÉ





# Ceinture Verte de Lomé

*Mise en place d'une Ceinture Verte autour du Grand Lomé pour permettre de temporiser les pollutions, de purifier l'air et de réduire les changements climatiques pour l'horizon 2030.*

## *Contexte et justification*

L'idée de Ceinture Verte du Grand Lomé est née après plusieurs reconnaissances de la vallée du Zio par l'OFFAP (voir Compte-rendu des reconnaissances des forêts de la vallée du Zio -Ceinture Verte de Lomé- par OFFAP Togo d'Avril 2016 sur le site de l'Association) et de la cartographie des fragments forestiers de la vallée du Zio qui a été réalisée par photo-interprétations. Une particularité de la capitale togolaise est d'avoir une vallée humide ayant son embouchure à l'Est de Lomé et remontant jusqu'au Nord-Ouest, tout en restant à proximité (10 à 20km) du centre-ville. Cet ensemble forme naturellement une Ceinture Verte d'une largeur variant de 1.5 à 4km, qui reste toutefois à valoriser et à protéger pour éviter son urbanisation.

Au niveau international, le concept de Ceinture Verte a été créé en premier lieu pour limiter l'urbanisation et donc contrôler la croissance des villes (ce dont Lomé a particulièrement besoin) ; ensuite, d'autres bénéfices ont été mis en évidence. Ces « **Ceintures Vertes** » peuvent, selon leur superficie, offrir un **filtre efficace aux pollutions, apporter de l'oxygène, réduire l'érosion et absorber les surplus d'eau, rafraîchir les alentours et temporiser les variations climatiques, offrir un milieu de détente et de loisir** pour les populations. Elles peuvent aussi être **valorisées** en étant **exploitées** de façon parcimonieuse.

La Ceinture Verte du Grand Lomé peut permettre d'assurer une **filtration efficace des eaux**, contribuer au **développement** de petites activités locales (**maraîchages, pâturages, etc.**), **préserver un patrimoine** encore peu connu, **réduire les inondations, promouvoir la foresterie, offrir des possibilités de visites scolaires et d'études scientifiques.**

Plusieurs **paramètres particuliers** sont à prendre en compte. Le **Grand Lomé** regroupe plus de 30% de la population du Togo, 90% de son industrie et un nombre très important de véhicules. Tous ces paramètres induisent une pollution importante. Les citoyens ont donc besoin d'espaces pour se ressourcer, et la mise en place d'une Ceinture Verte avec une **mosaïque paysagère de forêts naturelles, prairies, cours d'eau, champs, maraîchages, bocages** entrecoupé par des **haies, vergers, forêts plantées, points d'eau et parcs de loisirs** offrirait un **cadre de détente idéal.**

Une **mosaïque de milieux** pour un **paysage de qualité.**

La Ceinture Verte devra **concilier plusieurs acteurs** : les **agriculteurs** qui sont déjà présents avec leurs petites cultures maraîchères et leurs champs ; les **forestiers** avec leurs exploitations forestières de tous types (futaies pour bois d'œuvre, taillis pour bois d'énergie, plantations multi espèces, haies de bocages), les **amoureux de la nature** qui sauront trouver leur intérêt dans les galeries forestières, îlots forestiers, savanes arbustives et prairies naturelles ; enfin, les acteurs principaux que sont les habitants du Grand Lomé, qui viendront découvrir la campagne au cœur de la mégapole, respirer et se détendre dans divers parcs aménagés.



### *La structure OFFAP et son implication dans le projet*

L'Observatoire de la Faune, de la Flore et des Aires Protégées (OFFAP) est une association qui a pour but la préservation de l'environnement, la sauvegarde de la biodiversité et des ressources naturelles au Togo, spécifiquement les espèces et les sites naturels et/ou patrimoniaux menacés, dans le respect des populations locales. Ces populations sont fortement sollicitées pour s'investir dans leur patrimoine, en particulier leur environnement naturel.

L'OFFAP est une association loi 1901 officialisée le 15 Octobre 2015 par la Déclaration d'Association N°0754/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA, le début de ses actions d'observation et de préservation de l'environnement remonte à 2 ans déjà. C'est une structure qui fonctionne depuis ce temps uniquement sur les fonds propres des membres de l'association, sans compter le temps et l'investissement matériel. Mais la motivation et le militantisme de ses membres, pour un environnement préservé pour les générations futures, sont suffisamment importants pour que les actions continuent malgré les difficultés financières. Pour l'instant les seules ressources que l'association possède sont la grande motivation et implication de ses membres, et le matériel des membres (véhicules, jumelles, GPS, livres d'identification, ...).

Sur la vingtaine de membres actuels de l'association, 1/3 ont d'importantes compétences et des formations en écologie dans différents domaines (gestion et protection de la nature, gestion des eaux et forêts, gestion des Aires Protégées, ingénieurs en SIG, spécialiste en faune, flore, ornithologie,...), à noter aussi que près d'un tiers des membres sont des Togolais investis dans la cause environnementale

L'association regroupe ainsi des **personnalités et compétences très diversifiées et particulièrement qualifiées** dans le domaine environnemental tel qu'un docteur en biologie de l'évolution et écologie (spécialiste en botanique et gestion durable des forêts), un ingénieur écologue (spécialiste en science du territoire, outils, gestion et dynamique du développement territorial), des licenciés en écologie (spécialistes ornithologie/mammologie), des licenciés en « forêt, gestion et préservation de la ressource en eau » ( dont 1 spécialiste en gestion des aires protégées), des techniciens supérieurs en gestion et protection de la nature, en gestion des eaux et forêts, d'autres membres dans des domaines tels que la gestion de projet, l'enseignement, la sociologie, le caractère culturel et religieux du rapport à l'environnement ... ils associent ainsi leurs compétences respectives et leur fort investissement dans la cause environnementale.

La **situation** des milieux naturels au Togo est **critique** : sur les 83 aires protégées dénombrées avant les années 90, plus des deux tiers ont été **envahies** en bonne partie par les **populations** et leur **usage** a été **modifié** pour devenir des terres agricoles, des plantations ou des zones urbanisées. L'extension galopante des grandes villes est aussi un problème important car cela se fait au **détriment des milieux verts** (milieu naturel, milieu agricole, milieu forestier,...).

L'OFFAP a déjà réalisé plusieurs missions dont les comptes rendus et rapports sont disponibles dans *Missions passées et en cours* sur le site de l'association (<http://offaptoغو.wix.com/offap-togo#!missions-en-cours/ds88b>).



**Actuellement les missions en cours dans l'ordre d'importance sont :**

**Le projet de Valorisation du Complexe Assévé**

(Projet bien avancé, études réalisées, demandes de subventions faites, projet lancé)

**Le projet de Ceinture Verte du Grand Lomé**

(Projet lancé dans le cadre des projets pilote du Programme National de Reboisement)

**Préservation des espèces phares du sud Togo**

(Les Lamantins du Lac Togo, les Chiroptères, les Tortues marines, les Cétacés -Baleines et Dauphins à bosses)-> Début des projets en cours

**Projet Aires Protégées du Togo**

(Cartographie et photo-interprétation de l'ensemble des AP, déjà commencées, 35% réalisées), étude de la forêt classée d'Amou Mono, étude du Parc National de Togodo.

**Projet Hotspots**

(Étude de sites particuliers d'intérêt majeur pour la biodiversité et les paysages dans le but de les voir reconnus et classés par l'état) Mont Okéguito, îlots du fleuve Mono, Yikpa, ... .

Le projet de Ceinture Verte est la continuité à beaucoup plus grande échelle du projet de Valorisation de la Forêt Assévé. Une fois les populations et visiteurs sensibilisés et comprenant l'intérêt de préserver les milieux naturels, ceux-ci pourront transmettre leur savoir et présenter le cas d'Assévé à l'ensemble des populations locales concernées par la Ceinture Verte.

L'OFFAP a eu l'idée de mettre en place ce projet de Ceinture Verte et a commencé à réaliser des actions dans ce sens avec le projet Assévé déjà bien avancé. Les compétences de l'OFFAP lui permettent d'être porteur du projet (suivi du projet, conseil pour les actions de gestion et travaux...), de réaliser une expertise de qualité concernant l'état environnemental du site (diagnostics, inventaires, cartographies, propositions de missions...), d'entreprendre des actions de sensibilisation auprès des populations (écoles, populations locales, formations...), de procéder à l'analyse du projet et d'en faire le suivi sur du long terme. L'OFFAP pourra aussi accompagner les équipes qui procéderont à l'évaluation du projet.

La valorisation de la vallée du Zio, encore pourvue de milieux naturels et d'un réseau hydrographique particulier, entre totalement dans le cadre des accords de la COP21, et pourrait s'inspirer du principe de mise en œuvre des *Trames Vertes et Bleues*.

De nombreuses missions peuvent être réalisées par l'OFFAP mais il est nécessaire que l'Association dispose des fonds nécessaires pour couvrir les coûts des missions entreprises et ses frais de fonctionnement.



### Situation géographique :

Cette carte montre que la Ceinture Verte du Grand Lomé a son origine aux abords du Lac Togo où elle comprend une presqu'île inondable, ensuite elle remonte le long de la vallée du Zio en intégrant le Complexe d'Assévé (voir rapports de l'OFFAP sur le site de l'Association). Le début de la vallée du Zio a une faible largeur (1.5km) : sur un linéaire de 7km, on y trouve de vastes zones herbacées, quelques fragments de forêt galerie à *Ficus congensis* fortement dégradés et une zone importante de savane arbustive à *Mytragyna inermis*.



Puis la vallée s'élargit fortement (5km au maximum), un bras remonte au Nord, un autre remonte sur 9km au Nord-Ouest jusqu'au pont de la Route Nationale 34. Dans cette portion de la vallée, on trouve de nombreux îlots à *Mytragyna inermis* et la quasi-totalité des galeries forestières à *Ficus congensis*. Un élément important, dans cette zone, est le déversement des fosses septiques des habitations de Lomé qui y est effectué (site de vidange dans l'alignement de l'aéroport), dans des bassins se déversant directement dans la vallée du Zio, à moins de 15km de son embouchure dans le Lac. Cela induit une pollution très importante et affecte fortement l'activité agricole et sanitaire de la vallée, ainsi que la pêche.

Ensuite la vallée maintient une largeur moyenne de 1.8 km sur un linéaire de 11km jusqu'à l'ancienne forêt classée de Bayémé (rasée en 2015), on trouve sur cette portion quelques fragments de galerie forestière, mais le taux de boisement y est très faible. Quelques exploitations forestières sont toutefois discernables.



On arrive ensuite sur une portion de vallée assez large (près de 5km) qui fait 7.5km de long avant d'atteindre le pont de la Route Noépé-Davié passant le Zio au niveau de Kovié. Au début de cette portion, la Ceinture Verte redescend vers le Ghana sur 14 km. Les limites actuelles de cette zone, montrant un cordon de près de 4km de large, sont totalement fictives et sont influencées par les forts taux d'urbanisation. Cette partie de la Ceinture Verte redescendant vers le Ghana est toutefois peu anthropisée, malgré une urbanisation galopante sur ses limites. Cette zone est pour l'instant constituée de champs et de quelques plantations forestières, de quelques carrières et de bas-fonds reliés à une vallée inondable faisant limite avec le Ghana. Bien qu'il soit préférable que la Ceinture Verte soit constituée dans son ensemble d'un linéaire ininterrompu, il est fort probable que sa mise en place sur ce site se fera sous forme de pas japonais ou de quelques bandes séparées par des zones anthropisées. Quoi qu'il en soit, les limites actuellement cartographiées sont à préciser lors de l'établissement de la Ceinture Verte, d'autres polygones seront alors créés pour pouvoir discerner les autres usages des terres de la Ceinture Verte (délimitations des plantations et champs ...) ce travail de photo-interprétation est en cours mais demande des moyens supplémentaires. Il sera notamment nécessaire par la suite de prendre en compte différentes autres cartes pouvant aider au placement des limites (cartes des risques, cartes des aléas, etc.).

### *Situation de l'utilisation des terres actuelles :*

La zone actuellement délimitée comme Ceinture Verte est donc composée de **grandes prairies humides** (photo 1) où les troupeaux de zébus pâturent, de **savanes humides à Myragina inermis** (photo 2/3), de **forêts naturelles** (galeries à **Ficus congensis**) (photo 3/4), de forêts galeries à espèces floristiques à déterminer sur le terrain (près de Kovié), de **maraîchages** pour la partie Est et dans la partie Nord, de nombreux **champs et plantations**. Quelques **exploitations forestières** sont présentes dans la Ceinture Verte (eucalyptus, teck ...) mais elles sont peu nombreuses et ce sont des peuplements mono-spécifiques ayant une faible valeur au niveau biodiversité et paysage. On peut aussi remarquer la **présence de bornes de lotissements**, on en trouve un grand nombre dans la zone humide à Mitragyna inermis.

### *Menaces*

Cette zone est soumise à de nombreuses menaces. Bien que placés en zone inondable, de nombreux lots se sont vu distribués, et **l'urbanisation** étant en plein essor, le risque de voir ce **milieu vert se couvrir de béton** et le lit du **Zio canalisé**, est très important. Ceci n'est pas une supputation, mais bien une proposition de gestion présentée dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) réalisé par G2conception en 2010. Les terres agricoles font aussi l'objet de **spéculations immobilières**, tout comme les milieux naturels, qui sont en déclin constant au point d'approcher des seuils de non-retour dans bien des cas.





Un autre projet d'urbanisation existant en bordure du lac Togo serait aussi une catastrophe écologique et paysagère. Le fait de faire passer une route de 30m entre la Forêt Classée Assévé et la vallée du Zio détériorera de façon irrémédiable la vue magnifique que l'on a sur le lac depuis les bords de cette forêt, et d'autre part, en raison de l'importante circulation qui sera induite sur cette route, les singes et autres animaux de la forêt classée se feront écraser. De plus, le vacarme incessant des véhicules nuira à la tranquillité des lieux, ce qui réduira d'autant le nombre de visiteurs. La nature, l'air non pollué et le calme étant les éléments recherchés lorsque l'on visite un milieu comme celui-ci.

La partie nord de la **Ceinture Verte** est **fortement fragmentée** par de nombreuses grosses **exploitations agricoles** qui provoquent une **pollution** importante de la vallée du Zio, les **intrants agricoles** se diffusant dans cette dernière.

#### *Propositions de gestion :*

Il est nécessaire en premier lieu **d'établir les limites de cette Ceinture Verte** en prenant en compte les différentes cartographies réalisées sur les risques d'inondation, les aléas, etc. Les zones de **forêts naturelles** doivent être **préservées** car elles ne constituent plus que 1000 ha sur les 18000 ha de la Ceinture Verte (donnée valide en Mars 2016), leur dégradation s'effectuant chaque jour. La **préservation** de ces zones devrait être faite **par classement** et le maintien d'un **corridor de milieux naturels** devra être installé (en linéaires, pas japonais, ...). Autour de ces zones de forêt, des **zones tampons** devront être maintenues, zones de prairies naturelles... sans agriculture ni foresterie. La **largeur de ces bandes tampons** devra être réalisée en prenant en compte un maximum de paramètres. C'est après établissement de cette Aire Protégée que la **distribution spatiale des autres usagers** pourra être réalisée.

Une fois la zone délimitée et le corridor naturel classé, vient une phase de **prévention** ; les « **propriétaires** » de terrain compris à l'intérieur de l'aire délimitée devront tous être **contactés** et être **informés** de la mise en place de cette Ceinture Verte et de **l'interdiction d'urbanisation** du site. La **cartographie des usages** de l'espace de la Ceinture Verte devra permettre **d'identifier la gestion actuelle** de cette aire et la **distribution spatiale des différents secteurs d'exploitation**. L'ensemble de la **Ceinture Verte** devra être **soumise** à des **recommandations** et **obligations de gestion**. Par exemple, les parcelles destinées à tel ou tel type de production (maraîchage, agriculture, plantation forestière, ...) ne devront pas dépasser une surface donnée, et les différents types de plantations devront être variés sur chaque zone afin d'avoir une **mosaïque de milieux**, et donc un paysage plus intéressant.

La **mise en place de haies** devra être réalisée **autour des champs** et **maraîchages**, les **plantations forestières** devront être **multispécifiques**, et leur **exploitation** devra être réalisée dans le but de **réduire** au maximum **l'impact sur le milieu**. Il est capital que cette Ceinture Verte en tant que **projet pilote** se voit **divisée proportionnellement** entre les **acteurs du paysage** (**agriculteurs, forestiers et gestionnaires des milieux naturels**). En effet il est important que la **proportion des différents types d'usages** (milieu naturel, milieu agricole, milieu forestier d'exploitation) **soit équivalente**. Il est aussi essentiel de **mettre en place des parcs publics** où différentes espèces d'arbres pourront promouvoir le secteur forestier et naturel.



Il est nécessaire que la **préservation** des **îlots forestiers naturels** soit faite **rapidement**, car ils ne représentent plus que **5%** de l'ensemble de la Ceinture Verte. La mise en place de **forêts d'exploitation** doit aussi s'intégrer et les **zones agricoles** doivent être gérées plus écologiquement, en évitant qu'une grande quantité de champs ne soit placée au même endroit.

La voie de contournement peut sur certaines zones être considérée comme la limite du bassin du Zio, la mise en place de haies le long de cette route permettrait de maintenir le remblai, de renforcer les accotements et d'améliorer le paysage de cette importante voie de passage.

Ensuite viendra la phase **d'évaluation** qui devra être réalisée par les différents acteurs de la mise en œuvre de la Ceinture Verte, les populations, les institutions de l'Etat, les gestionnaires, les financeurs, etc. Il sera aussi nécessaire de mettre en place une structure procédant au **suivi du bon déroulement** des usages de la Ceinture Verte afin d'avoir un **projet durable**.

### *Bienfait qu'apporte la mise en place d'une Ceinture Verte*

Une Ceinture Verte tend à **promouvoir un développement urbain harmonieux** qui **protège** les **milieux naturels**, **contribue** à la **qualité de vie des citoyens** et au **renforcement de l'attractivité** de ces **régions urbaines**. Une ceinture verte permet également le maintien des services que les écosystèmes procurent à la collectivité, comme la prévention des inondations, la limitation des effets de l'harmattan, la séquestration du carbone, la filtration de l'eau, la pollinisation. Ces services peuvent représenter une valeur de plusieurs milliards de francs CFA annuellement et contribuent ainsi de manière importante à la prospérité des régions urbaines. Une ceinture verte facilite la disparition de la barrière entre ville et nature et redonne aux citoyens un accès aux milieux naturels. Cette promiscuité à la nature est recherchée par les citoyens qui en apprécient l'impact sur leur qualité de vie et leur santé.

### *Mise en œuvre du projet*

Une multitude d'actions seront nécessaires pour créer la Ceinture Verte de Lomé et assurer sa pérennité, la productivité et l'intégrité de ses milieux agricoles et naturels. Ces actions ne seront pas seulement déployées dans les secteurs de la conservation et de l'agriculture. Les citoyens, les municipalités, le gouvernement, tout comme les secteurs touristiques et forestiers, connaissant la nécessité d'intégrer des considérations de biodiversité dans leurs stratégies d'aménagement et d'exploitation des ressources naturelles, seront donc tout particulièrement concernés.

Il convient de réunir tous les acteurs pour définir une vision d'ensemble et un cadre de mise en œuvre cohérent pour ce projet mobilisateur pour le Grand Lomé à l'horizon 2030.







Que ce soit pour définir les contours de la Ceinture Verte de Lomé pour en assurer son intégrité écologique, pour le choix des outils à mettre à notre disposition pour sa mise en œuvre ou pour la forme de gouvernance à établir, la conciliation de tous les acteurs est primordiale. La prise de contact auprès de nombreux acteurs a déjà été réalisée lors des reconnaissances sur la zone (préfet, chefferies, agriculteurs et pêcheurs, citoyens riverains,...).

La création d'une Ceinture verte pour le Grand Lomé fait partie des grands projets qui peuvent définir la région métropolitaine des prochaines décennies. Par cette proposition, l'OFFAP souhaite contribuer à la réflexion sur la création de la Ceinture verte et à susciter l'adhésion du plus grand nombre d'acteurs, de manière à lancer ce grand chantier au profit des prochaines générations de Loméens.

A ce jour de plus en plus de grandes villes en Afrique de l'Ouest se dotent d'une Ceinture Verte (Nouakchott, Ouagadougou,...). Ces villes doivent pour la plupart recréer des forêts et des milieux verts sur leur pourtour souvent dénudé et sahélien, avec toutes les difficultés que cela entraîne (arrosage quotidien, entretien, perte de plants, replantations, etc...). Dans le cadre des enjeux environnementaux définie lors de la COP21 et de la tendance actuelle à la mise en place de Ceinture Verte autours des grandes agglomérations planétaires, la capitale togolaise, Lomé, doit se pourvoir d'une Ceinture Verte pour l'amélioration de la qualité de vie de sa population. L'emplacement géographique et l'état naturel actuel de la vallée du Zio sont des atouts exceptionnels pour la mise en œuvre de cette **Trame Verte et Bleue** !



et des Aires Protégées



## *Schéma directeur du projet*

### *Objectif général :*

*Assurer une gestion intégrée du pourtour du Grand Lomé afin d'y peindre une mosaïque de milieux pour en faire ressortir un paysage harmonieux et durable entre la foresterie, l'agriculture et les milieux naturels.*

### *Objectifs spécifiques :*

- *Mettre en place efficacement la planification et le déploiement de la Ceinture verte ;*
- *Proposer un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de la Ceinture Verte ;*
- *Utiliser de manière durable les ressources naturelles des milieux de la vallée ;*
- *Réaliser des plantations forestières durables sur la vallée du Zio ;*
- *Préserver les petits maraîchers de la vallée inondable, dans une optique de renforcement du marché alimentaire local et régional et promouvoir une agriculture durable et écologique ;*
- *Améliorer l'accessibilité et le contact des citoyens avec les milieux naturels, le milieu agricole et la forêt d'exploitation (amélioration du cadre de vie des populations) ;*
- *Protéger et valoriser les milieux naturels de la vallée du Zio ;*
- *Restaurer la connectivité naturelle entre les milieux pour conserver la biodiversité ;*
- *Protéger la ville contre les intempéries (inondations, harmattan, sécheresses,...) ;*
- *Sensibilisation et éducation des populations concernant les problèmes environnementaux.*

### *Principales activités prévues :*

- *Mettre en œuvre un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de la Ceinture Verte comprenant 3 pôles (forêt d'exploitation, agriculture et milieu naturel) ;*
- *Bornage par plantations de haies communautaires ;*
- *Sensibilisation sur l'intérêt des fragments forestiers et de leur régénération ;*
- *Soutien aux communautés préservant leurs forêts ayant des caractères sacrés ;*
- *Soutien et aide pour les maraîchers, cultivateurs et forestiers pour une exploitation durable ;*
- *Mise en place d'un chenal 'naturel' entre la N1 et le Lac Togo permettant le transport de marchandises, de populations ;*
- *Cessation du déversement de fosses septiques dans la vallée du Zio ;*
- *Création d'un cadre naturel d'agrément, de détente et de loisirs pour les citadins et le développement d'un tourisme vert autour de Lomé ;*
- *Mise en défens de sites d'intérêt dans le but d'en faire des aires d'études scientifiques et techniques.*



### *Résultats attendus et évaluation :*

- *Les fragments de forêt naturelle ne sont plus impactés et les zones détruites se régénèrent ;*
- *Des corridors sont mis en place et permettent les déplacements de la faune ;*
- *Les cultures traditionnelles sont préservées et aidées ;*
- *Les pratiques agricoles sont durables et respectueuses de l'environnement ;*
- *Les plantations d'exploitation évoluent vers des boisements avec une bonne diversité spécifique ;*
- *Un chenal naturel permet l'accès du Lac Togo jusqu'à la N1 ;*
- *Les populations du Grand Lomé viennent découvrir la Ceinture Verte et s'y ressourcer ;*
- *Des touristes se rendent dans la Ceinture Verte et permettent grâce à leurs contributions de faire évoluer l'écotourisme de la zone ;*
- *La pollution et l'impact des inondations sont réduits et les retombées de poussière de l'harmattan sont moins nombreuses et la qualité de vie dans le Grand Lomé s'améliore.*

*Une équipe de spécialistes et d'individus concernés par le projet réalise une évaluation des actions entreprises sur la Ceinture Verte et rédige un rapport transparent sur le rendu effectif de ces actions.*

### *Suivi*

- ➔ *Mise en place d'un protocole précis et d'une structure autonome réalisant le suivi du bon fonctionnement de la Ceinture Verte*

### *Photos du rapport dans l'ordre :*

*Grande prairie herbacée flottante (milieu dominant de la Ceinture Verte)*

*Sous-bois de savane arbustive à *Myragyna inermis* (x2)*

*Intérieur de galerie forestière à *Ficus congensis* (x2)*

*Vue d'avion des galeries forestières de la vallée de Zio*

### *Autres documents à consulter pour plus d'informations :*

- Compte rendu des reconnaissances sur les forêts de la vallée du Zio de l'OFFAP du 05/04/2016*
- Projet de Valorisation du Complexe d'Assévé*



<http://offaptoogo.wix.com/offap-togo>  
<https://www.facebook.com/offaptoogo/>  
Mail : [offaptg@gmail.com](mailto:offaptg@gmail.com)  
90275203  
91121000  
96552838

et des Aires Protégées

Auteur : CAB

Corrections et précisions : Alain Paule, Henry Loïc, Lawson Sonia, Marc Adeline

Cartes et photo-interprétation réalisée par CAB

Crédits Photos : Kokou, CAB.

Une importante base de données scientifiques est retenue par l'OFFAP dans plusieurs domaines et différents projets de missions sont en attente de financement, mais nos caractères militants et notre implication dans la cause de l'environnement nous obligent à agir ; c'est pourquoi nous réalisons déjà de nombreuses missions sur le terrain, bien que du matériel et du personnel supplémentaire nous seraient nécessaires.

Pour plus d'information ou pour prendre part à nos missions, n'hésitez pas à nous contacter.



OFFAP Togo  
Observatoire de la Faune, de la Flore  
et des Aires Protégées